

DE Saint-Valère

Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

PROVINCE DE QUÉBEC MRC D'ARTHABASKA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 10 mars 2025,

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis

Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin

Siège #3 - Monsieur Éric Morissette

Est/sont absents(es):

Siège #4 - Madame Nadia Hébert

Siège #5 - Madame Joséane Turgeon

Siège #6 - Madame Claudia Quirion

générale et greffière-trésorière par intérim, assiste aussi à la séance. Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice

Il a été adopté ou décidé ce qui suit :

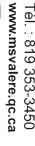
RÉSOLUTION: 2025-03-85 / AJUSTEMENT TAUX HORAIRE DE L'EMPLOYÉE #148

février 2025 acceptant la démission du directeur général et greffier-trésorier Monsieur Karl Péguy Saint-CONSIDÉRANT la résolution 2025-02-60 adoptée par le conseil municipal en séance extraordinaire du 20

générale et greffière-trésorière par intérim de la Municipalité de Saint-Valère et il agit à ce titre à compter du CONSIDÉRANT la résolution 2025-02-61, nommant madame Annick Girouard au poste de Directrice 25 février 2025;

comptabilité durant la période intérimaire; CONSIDÉRANT QU'il y a lieu pour la municipalité de Saint-Valère de suppléer au travail du service de la

adressée au président du syndicat lui notifiant la volonté du conseil de procéder a un ajustement du tarif comptabilité durant la période intérimaire; horaire de l'employé 148 pour la surcharge de travail consistant à suppléer au travail du service de la CONSIDÉRANT la correspondance administrative du 5 mars 2025 de la direction générale par intérim



3





DE Saint-Valère

Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

acheminée a la présidence du syndicat de Saint-Valere: Valère du centre du Québec a accepté les termes de la correspondance administrative qui a été CONSIDÉRANT la lettre d'entente responsive d syndicat régional des employés municipaux de Saint-

acquittée de nombreuses taches comptables tout en assurant sa fonction initiale; CONSIDÉRANT QUE l'employée # 148 durant la période allant du 20 février 2025 au 10 s est

résolu En conséquence sur la proposition du conseiller Jacques Pépin et appuyée par le conseiller Guy Dupuis et

- période probatoire de 6 mois. QUE soit ajuste de 12 % le tarif horaire de l'employée # 148 effectifs le 10 mars 2025 pour une
- QU'AU terme de cette période probatoire si les conditions se sont révélées satisfaisantes et que la tarif initialement en vigueur au retour à ce poste; accordée. A défaut de ces deux conditions mentionnées, elle reprendra sa fonction initiale avec le fonctionnaire principale nommée par intérim soit confirmée dans son poste la permanence lui sera

Adopté à l'unanimité

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce 12 mars 2025.

Annick Girouard

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

Tél.: 819 353-3450 www.msvalere.qc.ca

Téléc.: 819 353-3459 stvalere@msvalere.qc.ca



